



CSE
DGIR SE

Décembre 2025

COMPTE-RENDU CSE Novembre 2025



L'UNSA QUITTE LE CSE

LE TEMPS DU DIALOGUE SOCIAL TOUCHE À SA FIN...

- Pour
- l'UNSA-Ferroviaire,
- la direction de SNCF
- Réseau doit arrêter
- de se voiler la face et
- prendre pleinement la
- mesure de la situation
- des agents de M&T
- et répondre à nos
- revendications.

- Depuis le mois
- de juillet,
- l'UNSA-Ferroviaire
- intervient au national
- pour que les choses
- changent !

- Le temps du dialogue
- social touche à sa fin...

- Face à l'absence
- d'avancées concrètes,
- l'UNSA-Ferroviaire a
- estimé qu'il était
- nécessaire de dire
- STOP afin de
- provoquer une
- véritable écoute, une
- prise en compte
- sérieuse et d'apporter
- des réponses
- concrètes et
- immédiates.

La délégation UNSA-Ferroviaire a décidé de quitter le CSE après la lecture de la déclaration liminaire.

Vos représentants refusent désormais de rester spectateurs face au silence opposé à vos revendications que nous portons depuis plusieurs années sur les difficultés que rencontrent les cheminots, telles que, par exemple :

- Le manque de recrutement ;
- des problématiques de l'encadrement ;
- Les effets délétères engendrés par le projet Résonance (postes non couverts, salariés en missions...) ;
- Le blocage des parcours professionnels des agents de M&T, etc.

À M&T, la situation pour l'ensemble des agents est de plus en plus compliquée et devient de moins en moins tenable.

Tous se retrouvent à devoir pallier les conséquences des différentes réorganisations mises en place successivement ou celles provoquées par les renoncements sur le recrutement qui ont été faits par SNCF Réseau ces dernières années.

Des agents Voie aux agents SE, des REq aux ordonnanceurs en passant par les agents GU, des agents tenant l'astreinte à l'encadrement, et tous les autres métiers de M&T qui ne figurent pas dans cette liste non exhaustive, tous doivent combler les défaillances engendrées par Maintenir Demain ou AGUR, par exemple...

Ils doivent aussi subir les contraintes et ralentissements provoqués par des SI qui sont déployés alors que leur fonctionnement n'est pas optimal.



Mais qu'attend SNCF Réseau pour répondre

aux attentes des agents et tenir compte de nos alertes ?

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
federation@unsa-ferroviaire.org



Grille unique UNSA-Ferroviaire

ATTENDRE TROIS ANS EN MOYENNE POUR OBTENIR
UNE MAJORIZATION DE VOTRE SALAIRE :
VOUS TROUVEZ CELA NORMAL ?

CONTRACTUELS

- *Trois ans d'attente pour gagner 1,8 % de plus sur votre salaire de base (classes 1 à 6), ou 0,9 % si vous êtes en classe 7-8.*
- *Puis rebelote : encore trois ans avant une nouvelle augmentation.*

STATUTAIRES

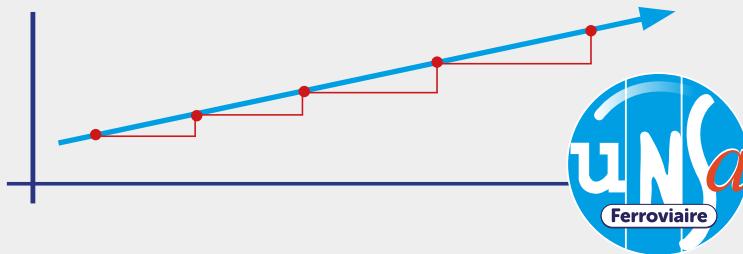
- *Même logique : bloqués deux ans, deux ans et demi, parfois quatre ans et demi au même échelon.*
- *Même pourcentage figé sur votre traitement.*

Les discussions liées à la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2026 approchent. La table ronde est prévue début 2026.

Voici les revendications de l'UNSA Ferroviaire :



**LINÉARITÉ DE L'ANCIENNETÉ,
UNE IDÉE UNSA-Ferroviaire !**



JE SIGNE LA PÉTITION UNSA-FERROVIAIRE

Chaque année compte ! Face aux paliers actuels des systèmes d'échelons pour les statutaires et de primes d'ancienneté pour les contractuels, l'UNSA propose d'ores et déjà un premier changement, une première brique d'un projet global de refonte du système salarial : abandonner les paliers d'ancienneté au profit d'une progression continue et linéaire. Ce grand projet de refonte du système salarial de la SNCF pourrait bien redonner du sens à la fidélité et à l'engagement dans tout le groupe public ferroviaire.



La linéarité de l'ancienneté, c'est l'apéritif avant le plat de résistance : la grille unique UNSA !

NOTRE VISION COMPLÈTE :

- *Un salaire brut mensuel identique pour statutaires et contractuels.*
- *Une progression linéaire de l'ancienneté (celle qu'on défend aujourd'hui).*
- *Une gratification de décembre identique pour tous (remplaçant la PFA des seuls statutaires).*

- *Une prime d'affectation géographique liquidable pour tous (exit l'indemnité de résidence réservée aux statutaires).*
- *Des commissions d'appels paritaires étendues aux contractuels pour un vrai contrôle social.*

**Prochain
CSE :
18 décembre
2025**